



## **RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT CENTRAL**

Chers membres d'honneur  
Mesdames, Messieurs les délégués,  
Chèr(e)s collègues,

Lors de la prochaine assemblée des délégués 2013, ma première période statutaire se termine. Durant cette période, le comité central élu en 2011 a pu réaliser de nombreux changements structurels. Même si plusieurs processus ont pu être optimisés, il n'est cependant pas étonnant que dans une aussi grande association, telle que la Fédération Suisse, il existe encore bien d'autres possibilités d'améliorations.

### **Nombre de membres**

La diminution régulière des membres enregistrée lors de ces cinq dernières années s'est malheureusement poursuivie. Si nous pouvions encore compter il y a cinq ans en arrière sur un peu plus de 7'000 membres, en mars 2013 nous n'étions plus que 5'849 membres au sein de la FSE (année précédente 6'007). Une analyse de cette diminution régulière des membres montre qu'à côté de démissions naturelles, ce sont surtout les juniors que nous n'arrivons pas à fidéliser durablement au sein de la Fédération. Ainsi ils s'affilient dans leur jeune âge à la FSE, mais en démissionnent souvent à nouveau en tant que jeunes adultes.

La diminution des membres atteint maintenant un seuil critique. Evidemment cette diminution des membres est liée à une diminution des rentrées financières (voir plus bas sous cotisations des membres) Un des buts principaux de la Fédération consiste donc à recruter de nouveaux membres, respectivement d'arriver à fidéliser durablement les juniors en son sein. Il est évident que ces efforts nécessitent tant des moyens humains que des moyens financiers.

### **Moyens de communication de la FSE**

La FSE suit l'évolution des moyens de communication modernes! Après que le projet „renouvellement du site internet“ a été initialisé, et un nouvel accès internet créé, la FSE est dorénavant également présente sur Facebook.

### **Finances**

Comme l'exercice précédent, l'année comptable 2012 a pu être bouclée sur un bénéfice. Au lieu d'un déficit budgétisé de Fr 15'200.- le compte d'exploitation clôture sur un bénéfice de Fr 5'796.07. Bien que ce bénéfice soit une nouvelle réjouissante, il ne faut pas perdre de vue que ce dernier n'a pu être obtenu que grâce à l'apport de nouveaux sponsors ou dons de privés pour un montant total de CHF 25'000.- Sans les soutiens financiers de sponsors (entreprise Kägi, Fr 10'000.-) et de particuliers (S. Perman, Fr 10'000.-, don anonyme, Fr 5'000.-) le compte d'exploitation aurait bouclé avec un déficit conséquent. C'est pourquoi j'aimerais ici remercier chaleureusement le sponsor et les donateurs !



Il faut mentionner ici que tous les donateurs ont clairement fait savoir qu'ils ne voulaient en aucun cas combler les déficits de la FSE par leurs apports, mais bien de permettre à la FSE d'initialiser l'organisation de nouveaux projets.

Bien que nous ayons pu enregistrer ces deux dernières années un bilan positif, on ne peut pas nier après une analyse critique des comptes annuels, que ce résultat n'est pas seulement obtenu grâce aux apports financiers mentionnés précédemment, mais également grâce à une politique d'économies drastique. Des économies supplémentaires ne pourraient être réalisées que par une diminution des prestations de la FSE.

### **Comité central**

Le Dr Bernhard Schärer se retire du comité central à la date de l'assemblée des délégués à venir. Il a dirigé la commission compétitions durant une période législative. Durant cette période il a réactualisé pratiquement tous les règlements. Il a également restructuré les différents tournois de la FSE, ainsi que l'agenda. Je le remercie beaucoup pour tout ce travail. Pour des raisons professionnelles, il est cependant contraint de cesser son travail au sein du CC. J'aimerais remercier chaleureusement Bernhard Schärer pour sa collaboration au sein du CC.

En tant que successeur de Bernhard Schärer, le comité central propose l'élection de Madame Dr Gundula Heinatz. En tant que joueuse membre du cadre féminin de la FSE (la dernière fois lors des Olympiades d'échecs à Istanbul en 2012) elle est bien connue depuis de nombreuses années des membres de la FSE. Madame Gundula Heinatz habite à Thoun et joue pour le club de Trubschachen.

### **Rapport du délégué auprès de la FIDE**

Les Olympiades d'échecs à Istanbul représentaient clairement l'activité principale auprès de la FIDE. A côté des compétitions échiquéennes les exigences financières de la FIDE et de quelques autres pays planaient telle une épée de Damoclès au-dessus de la FSE. Comme la FSE s'était associée en 2010 à une plainte contre la FIDE, il y avait des revendications de la part de la FIDE de répercuter partiellement sur la FSE (env. Fr 200'000.-) le montant de leurs frais d'avocats encourus de Fr 1'000'000.-. De plus il fallait compter avec des menaces de suspension de la FSE au cas où ces revendications ne seraient pas satisfaites. Durant plusieurs conversations de ma part avec des responsables de la FIDE en préambule de l'Assemblée Générale de la FIDE, tant les revendications financières que les menaces d'autres sanctions ont pu être écartées.



### **Jubilé des 125 ans de la FSE en 2014**

Le comité central a décidé d'attribuer à la ville de Berne l'organisation du tournoi du jubilé. D'une part le comité d'organisation bernois a présenté au CC un concept clair et d'autre part l'enthousiasme des bernois pour organiser ce tournoi a convaincu. C'est ainsi que les championnats suisses individuels 2014 auront lieu dans le cadre d'un tournoi de jubilé, complété par de nombreuses autres manifestations tout autour. Si un tournoi de Grands-Maitres pourra être organisé en plus du tournoi du jubilé dépendra des moyens financiers.

### **Points de l'ordre du jour de l'AD**

Lors de la prochaine AD plusieurs points importants seront traités :

#### **• Elections**

Comme la période statutaire de deux ans se termine, il y a lieu de procéder à l'assemblée des réélections des membres du CC. Le CC, président central y compris se représente à l'exception de Bernhard Schärer, démissionnaire. En remplacement de Bernhard Schärer, le CC propose l'élection de Madame Dr. Gundula Heintz.

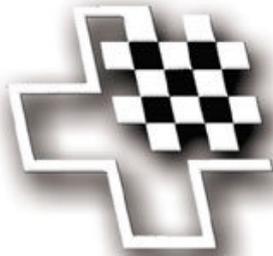
#### **• Propositions du comité central:**

- 1) Le budget 2014 comporte un déficit de 42'150 francs en maintenant les cotisations au niveau actuel et en maintenant toutes les activités et services au niveau actuel. Le CC ne voit plus de marge pour des économies supplémentaires sans réduction importante d'activités et de services fournis par la Fédération. En même temps le CC considère que de nouvelles mesures et des investissements afin de combattre la réduction du nombre de membres sont indispensables.

C'est pourquoi le CC propose d'augmenter les cotisations de la façon suivante:

| Catégorie de membres           | Actuel | Nouveau |
|--------------------------------|--------|---------|
| Actifs                         | 68.-   | 85.-    |
| Membre famille actif           | 43.-   | 60.-    |
| Membre individuel en Suisse    | 78.-   | 120.-   |
| Membre individuel à l'étranger | 88.-   | 120.-   |
| Juniors U20                    | 43.-   | 60.-    |
| Membre famille U20             | 21.50  | 45.-    |
| Ecoliers U16                   | 28.-   | 50.-    |
| Membre famille écolier U16     | 14.-   | 40.-    |

J'aimerais citer à cette place les mots repris du rapport du président de 2006 de mon prédécesseur en tant que président central Philipp Hänggi: „Faire du surplace équivaut à de la régression“. Si les augmentations de cotisations sont refusées (surplace) nous allons au-devant de la régression que nous voulons éviter à tout prix. C'est pourquoi nous demandons à l'AD de voter en faveur des augmentations de cotisations proposées par le CC.



Avec l'acceptation des augmentations de cotisations proposées, l'AD permet au CC d'empoigner des projets porteur de futur. Tous les fonds nouveaux sont attribués à des projets clairement définis et permettent à la FSE non seulement des actions novatrices mais également des finances saines. Nous considérons comme non justifiés des arguments tels qu'une hausse de Fr 17.- (par ex. De Fr 68.- à Fr 85.-, c. à d. de 25%) comme étant excessive, alors qu'un montant de Fr 68.- était très bas jusqu'à maintenant et qu'il n'a pas été augmenté depuis de très nombreuses années.

Contreproposition: Les clubs de Genève et de Riehen soumettent une contreproposition, prévoyant également une hausse des cotisations mais nettement moindre. Le CC considère cette proposition comme insuffisamment motivée, car elle ne tient ni compte de la proposition de budget actuelle, ni n'indique comment le déficit actuel devrait être compensé.

- 2) Afin d'améliorer la position des organisateurs de tournois vis-à-vis de sponsors et de fonds de loterie, le CC propose que les statuts de la FSE soient modifiés resp. complétés sous „E. Fédérations régionales“.
- 3) L'actuel règlement du CSE/CSG a perdu de son actualité, voire n'est plus conforme au droit (art. 9b jusqu'à 9d; ne concerne que les ligues supérieures) en ce qui concerne la qualité pour jouer de personnes n'habitant pas la Suisse ainsi que les fameux joueurs assimilés suisses. C'est pourquoi le CC recommande d'accepter les modifications du règlement élaborées par lui-même. Selon notre avis ces modifications ont été élaborées d'une part de façon juridiquement correcte et tiennent compte de l'évolution dans le domaine. D'autre part elle fait œuvre de compromis qui va en direction des souhaits de plusieurs clubs. Le CC est cependant parfaitement conscient que cette réglementation va à l'encontre des souhaits de plusieurs clubs qui pensent de façon opportuniste.

Contreproposition: Contre la proposition du CC, l'Assemblée des clubs de ligues nationales s'est prononcée à une courte majorité pour un autre nouveau règlement et propose cette réglementation à l'AD en tant que contreproposition à celle du CC.

• **Motions des sections:**

- 1) Sur proposition des clubs de Genève et de Riehen, le CC est prié d'entreprendre les démarches nécessaires afin d'être reconnu par „Jeunesse et Sport“.

Le CC a déjà effectué des démarches dans ce sens par le passé et ne voit de ce fait aucun problème pour accepter cette motion.

• **Honneurs:**

Comme les années précédentes un prix de reconnaissance est également attribué lors de cette AD.



### **Perspectives et stratégies pour le futur:**

En fonction des faits évoqués plus haut, la stratégie future de la FSE est tracée: A moyen terme, il est indispensable d'arriver à inverser la tendance actuelle de l'évolution du nombre des membres. A côté de ceci – en évolution parallèle – les finances doivent être maintenues solidement, afin que dans un futur proche – ce qui est à craindre – une diminution du nombre des membres puisse être digérée. En outre il faut avoir une réserve financière saine (ici il s'agirait d'atteindre le 50% du chiffre d'affaire).

### **Remerciements**

A cette place j'aimerais remercier toutes les joueuses/joueurs pour leur participation active. Un remerciement particulier va également aux fonctionnaires qui nous permettent grâce à leur travail de pratiquer notre sport. J'aimerais également remercier nos donateurs et sponsors.

Adrian M. Siegel  
Président central